LE LOGEOIS

décembre 2021
janvier 2022

SOMMAIRE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

Informations pratiques, informations au jour le jour, inscrivez-vous à la Lettre d'Information : **www.mairieleslogesenjosas.fr**

3 .....Le mot du Maire

4 PLU et PADD.....

5 .....Érable 2

6 Développement durable.....

7 .....Projet maraîchage

8 Fresque du climat.....

9 .....Haies / SIAVB

10 Le jour de la nuit / Sapins de Noël / Vœux 2022.....

11 .....Extension du tri

12 Course des lucioles / 11 novembre.....

13 .....Premiers secours

14 Cambriolages / Spot jeunes.....

15 .....CCAS

16 Domaine de Montéclin.....

17 .....Ça bouge aux Loges !

32 Civisme.....

Informations Pratiques

Mairie
2, Grande Rue
78350 Les Loges-en-Josas

Tel : 01 39 07 16 70
Courriel : accueil@mairieleslogesenjosas.fr
Site web : www.mairieleslogesenjosas.fr

Horaires :
Lundi : 08h30-12h et 14h-17h30
Mardi : 08h30-12h
Mercredi : 08h30-11h30
Jeudi : 08h30-12h
Vendredi : 08h30-12h et 14h-17h
Samedi : 09h30-12h (sauf congés scolaires)

Commerces

Maurice en Cuisine : plats et desserts mauriciens en pré-commande sur le site www.mauriceencuisine.fr, par tel au 06 07 50 88 21 ou par mail commande@mauriceencuisine.fr (à partir de janvier 2022)

Café de la Mairie : Place Louis Grenier. Ouverture du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 39 56 00 80.

Pizzaïolo : Tous les vendredis, de 17h30 à 21h, rue de la Poste. Pour le contacter : 06 58 92 26 56.

L'Épi des Loges : 2 rue de la Poste. Mercredi 11h-13h et 17h-20h / Vendredi 16h45-18h45 / Samedi 10h30-12h30 et 15h-17h. Voir epinews et affichage.

Saber Boussenna : Vente de fruits et légumes tous les mercredis et samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste (face à l'Épi).

Bibliothèque

Mardi : 16h - 19h30 / Mercredi et Vendredi : 16h - 18h30. Samedi : 10h30 - 12h30 / Fermé les lundi et jeudi. (horaires durant les congés scolaires, voir affichage).

Le Logeois est édité à 710 ex.
Directrice de la publication : Caroline Doucerain
Rédacteur en Chef : Sarah André
Comité de Rédaction : Caroline Doucerain, Audrey Courtois, Franck Guglielmazzi, Sébastien Mériaux, Cedric Gasperini
Ont participé à la rédaction des articles : l'équipe municipale, les associations
Conception et Création : Cedric Gasperini
Photo de couverture : Isabelle Monmousseau
Dépôt légal : 2021

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

Chères Logeoises, chers Logeois,

En cette fin d'année marquée par de nombreuses festivités et moments de retrouvailles enfin ensemble, les pages de votre journal municipal sont riches de souvenirs et perspectives de partage. Associations, Mairie, initiatives des écoles..., il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges ! Et pour tous ceux qui s'investissent dans l'organisation de ces moments, la meilleure récompense reste bien sûr votre participation alors, pour contribuer à cette si attachante dynamique de village, venez nombreux !

En parallèle de tous ces moments de convivialité, votre équipe municipale travaille d'arrache pied, les projets foisonnent! Bien sûr, nous continuons de vous parler régulièrement de la révision du PLU, du projet de maraîchage, de nos actions en faveur de l'environnement (tarification éco responsable, extension des consignes de tri, projet d'implantation de haies…). Nous démarrons aussi la concertation et la conception du projet "Erable 2" qui permettra à la commune de continuer à répondre aux contraintes imposées par la loi SRU en termes de logement social. Comme par le passé, nous resterons extrêmement attentifs à l'intégration architecturale et de population de ce projet qui sera assurément moins grand que la résidence du Bois de la Garenne.

Mais de nombreux autres projets sont en cours et de nouvelles réalisations concrètes approchent ! L'enfouissement des réseaux de la rue du Petit Jouy démarre, les travaux d'extension de la bibliothèque vont pouvoir être programmés avec le bouclage des financements. La Mairie bénéficie, grâce à d'importantes subventions, d'une rénovation énergétique avec le remplacement des huisseries et l'isolation des murs. Le club house sera aussi rénové dans les semaines à venir.

Pour moderniser ses moyens de communication, les rendre plus accessibles et plus sécurisés, votre équipe municipale travaille également à la refonte du site internet qui sera livré dans le courant du premier trimestre 2022. En parallèle, une réflexion est en cours pour renouveler le logo de notre commune, en conservant l'esprit de l'actuel qui identifie si bien notre village. Une mutualisation des services informatiques avec Versailles Grand Parc est en cours de déploiement: elle permettra de sécuriser au mieux nos systèmes d'information et de bénéficier de matériels plus efficaces.

Indéniablement, "à tous les étages", ça bouge aux Loges ! Nous sommes heureux de nous investir dans ces projets de transformation qui font évoluer la commune avec le souci constant d'en préserver l'esprit. Ce qui fait le sel de notre mandat, c'est notre action avec vous et pour vous, notre engagement ne manque donc pas de saveur !

Nous attendons avec impatience de vous retrouver pour partager cela plus en détails à l'occasion de la cérémonie des vœux. D'ici là, c'est très chaleureusement que nous vous souhaitons de belles et heureuses fêtes de fin d'année, entourés de l'affection de ceux qui vous sont chers.

Beaucoup de joies partagées à tous !

C. Dou

Prochains conseils municipaux

Jeudi 16 décembre 2021
Jeudi 27 janvier 2022

PLU ET PADD

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

PADD, forum PLU et maintenant, que va-t-il se passer ?

Le 18 septembre 2021, un forum a été organisé par la mairie pour échanger avec les habitants du village sur le diagnostic et les grandes orientations d'aménagement qui vont dessiner les Loges-en-Josas pour les 15 années à venir. Un des choix importants confortés à l'issue de cette phase de travaux est la volonté de l'équipe municipale et des Logeois de rester tournés vers le maintien de l'aspect rural du village et de l'activité agricole, montrant son lien aux paysages du plateau de Saclay.

Lors de ce forum, de nombreuses remarques ont été émises par des villageois et elles ont toutes été consignées par le bureau d'études en urbanisme Espace Ville pour s'assurer qu'elles ont bien été prises en compte. Chaque remarque ou question fera l'objet d'une réponse.

Le 7 octobre, a eu lieu le débat sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) lors du conseil municipal. Le PADD adopté par l'équipe municipale est consultable sur le site de la mairie dans Mairie > Urbanisme et PLU > Révision du PLU (https://www.mairieleslogesenjosas.fr/revision-PLU.aspx). Ce débat marque ainsi un point d'étape, fixant les grandes orientations de l'aménagement de la commune. Les projets d'urbanisme impactants peuvent désormais faire l'objet d'un "sursis à statuer" si le permis de construire est contraire au PADD.

Le travail sur le zonage a déjà été engagé ; l'équipe travaille à "découper" le village en zones de caractéristiques cohérentes, pour écrire ensuite un règlement qui préserve l'identité de chaque quartier et plus généralement des Loges-en-Josas. Le travail sur l'écriture du règlement suivra donc, toujours épaulé par Espace Ville.

Bien sûr, toute cette période est ouverte aux échanges ; les habitants peuvent encore envoyer leurs remarques et questions à l'équipe municipale via l'adresse mail :

plu@mairieleslogesenjosas.fr

Deux ateliers seront organisés à la MDA les **17 février et 15 mars** afin de travailler avec ceux qui le souhaitent les questions de zonages et de règlement. Un forum participatif sera proposé le 9 avril au matin pour synthétiser ces travaux et échanger avec les Logeois.

ÉRABLE 2

Premières concertations sur le projet « Erable 2 »

Notre commune est soumise à la loi SRU et est donc astreinte à réaliser 25% de logements sociaux à l'horizon 2025. Si nous ne respectons pas le rythme de construction demandé, nous risquons la situation de carence qui se traduit par des amendes fortes mais aussi par une perte du droit de préemption, une perte du droit d'attribution des logements…

Avec la construction de la résidence du Bois de la Garenne, Les Loges-en-Josas est passée de 8 à 18% de logements sociaux. C'est un très important saut en avant mais cela ne nous permet pas encore d'atteindre les 25% exigés avec force par l'Etat.

Votre équipe municipale a donc sans tarder travaillé à la suite de la programmation et c'est grâce au portage foncier de l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPF) que le terrain dit « Erable 2 » a pu être acheté. D'une surface de 9444m², ces parcelles, situées dans le prolongement du terrain du Chemin de Villon, entrées rue Guy Mocquet et rue de la Division Leclerc, pourraient accueillir un programme de l'ordre de 25 à 30 logements maximum. Ce chiffre résulte des premiers échanges tant avec l'EPF, qui validera une programmation en concordance avec les possibilités du terrain, et l'Architecte des Bâtiments de France.

Comme elle l'a toujours fait, votre équipe municipale associera tous les Logeois qui le souhaitent à la conception de ce projet, notamment sur le volet architectural. L'objectif affirmé dès le départ est d'éviter une trop grande densification et de proposer des formes urbaines en concordance avec le bâti environnant. Par ailleurs, la commune souhaiterait dans la mesure du possible préserver un bel espace vert collectif, en surplus des jardins des habitations, et trouver un traitement des parkings qui ne soit pas trop impactant. Nous nous engageons aussi fortement sur la qualité architecturale et les caractéristiques environnementales de l'ensemble. L'emprise prévue pour une prolongation du Chemin des Écoliers vers la rue de la Division Leclerc sera bien réalisée comme prévu.

Afin d'avancer le plus concrètement possible, l'équipe municipale a commencé par sélectionner le bailleur avec lequel sera conçu le projet. Ce dernier devra faire travailler dans un premier temps deux architectes qui proposeront chacun une orientation au projet, après avoir écouté l'équipe municipale et les Logeois présents à la balade sur site du 4 décembre.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Les riverains les plus proches, y compris les enfants, ont travaillé des propositions qui ont été prises en compte dans les premiers échanges. Une réunion ouverte à tous s'est tenue le matin du 4 décembre, en présence de l'équipe municipale, des représentants du bailleur et des architectes pressentis pour travailler sur le projet.
Une réunion publique sera proposée dès que les premières esquisses seront prêtes. Si vous souhaitez poser des questions ou apporter des observations sur ce projet, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : erable2@mairieleslogesenjosas.fr

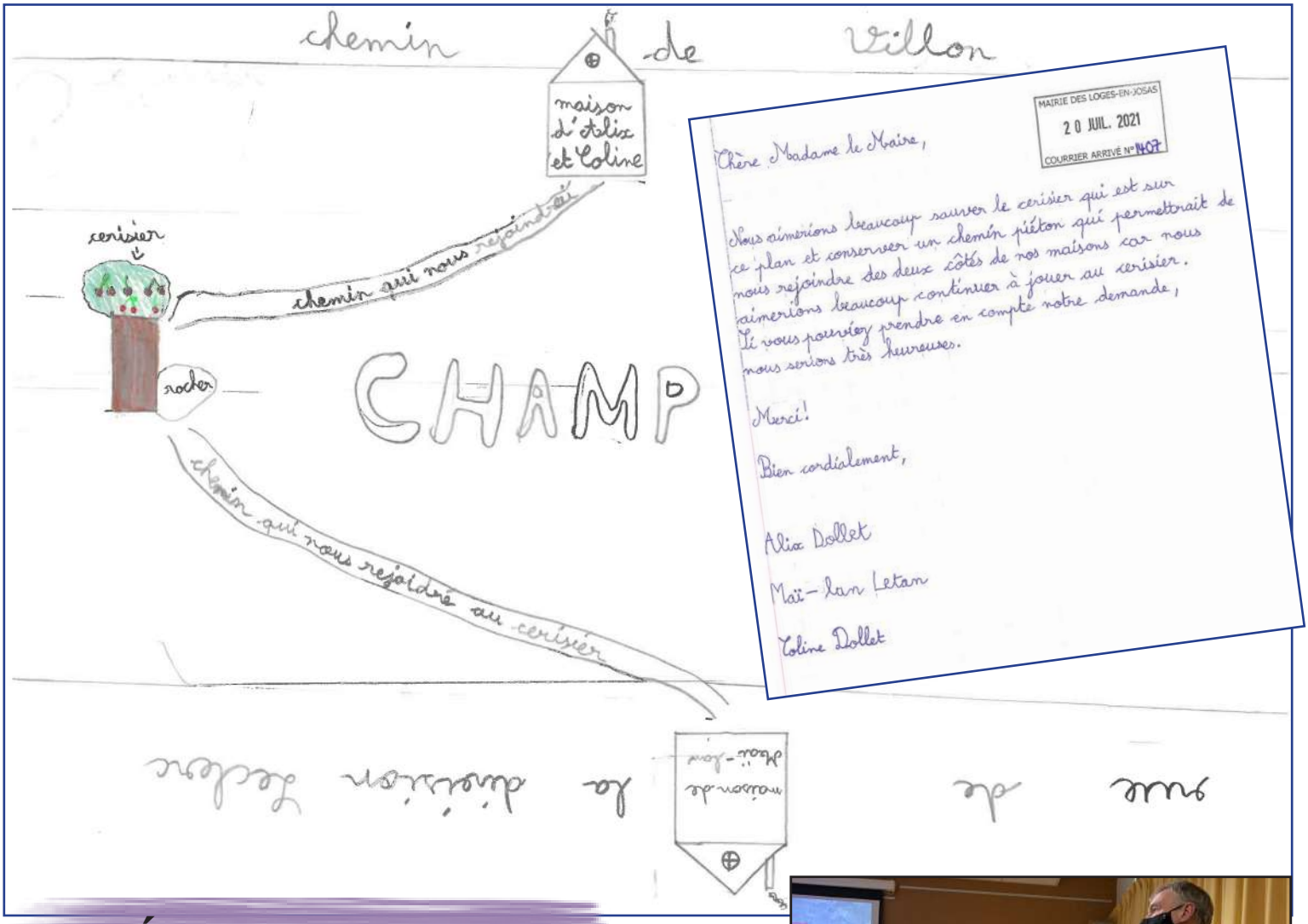

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le constat de la situation de l'agriculture en France donne le vertige : plus de 100 fermes disparaissent chaque semaine, en général faute de successeur, et la moitié des agriculteurs partiront en retraite dans les 10 prochaines années. Peu rémunérateur, exigeant en temps de travail et cible des critiques sur les questions environnementales, le métier peine à attirer des jeunes qui renoncent souvent à reprendre la ferme de leurs parents.

Et pourtant, le "champ des possibles" est immense. Pas forcément pour la même agriculture, mais pour répondre à un besoin pour une alimentation moins industrielle, plus locale, plus saine et plus résistante au changement climatique.
C'est ce que cherche à montrer le film documentaire de Marie-France Barrier "Le champ des possibles" présenté lors de la soirée du Développement Durable le 26 novembre, sans manichéisme ni parti pris, simplement en donnant la parole à des agriculteurs, néo-paysans ou paysans reconvertis qui expliquent leur parcours et leur quête pour changer le monde agricole. A l'issue du film, les participants ont eu la chance d'échanger avec Théophile Letierce, jeune agriculteur installé à la ferme d'Orsigny sur le Plateau de Saclay. Il a partagé l'expérience et les questionnements d'un exploitant qui vient d'entamer la conversion en bio de l'ensemble de sa production.

Si vous avez raté le film lors de la soirée du 26 novembre, vous pouvez encore voir ce film optimiste et bon pour le moral sur https://www.youtube.com/watch?v=wE_WjNg68gg

Projet de ferme de maraîchage des Loges à la sortie ouest de la commune (rue de Buc)

PROJET MARAÎCHAGE

Projet de maraîchage
Réunion publique du 2 décembre

L'avancement du projet de maraîchage de la commune a été présenté aux Logeois le 2 décembre dernier, l'occasion pour la plupart de faire connaissance avec les deux jeunes maraîchers qui se lancent dans l'aventure.

Les maraîchers

Nils et Norbert ne sont pas issus du monde agricole. Le premier a travaillé au cabinet de la mairie d'une grande ville et le second est chercheur-enseignant en agronomie. Désireux de se reconvertir dans l'agriculture bio, ils ont tous les deux obtenu leur BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole) en maraîchage bio en août dernier.
Ils ont été sélectionnés pour se lancer dans le projet maraîcher des Loges-en-Josas par un jury comprenant des organisations agricoles, des agriculteurs du plateau de Saclay, l'ancien exploitant du terrain et des élus de la commune.
Le projet qu'ils ont présenté répond parfaitement aux demandes de la commune.

Leur projet

Le projet de Nils et Norbert est de créer une ferme d'agriculture biologique, proposant des produits sains, de qualité, et distribués localement. L'Épi des Loges sera bien sûr un des débouchés naturels pour leur production.
Plus précisément, ils souhaitent proposer une grande variété de légumes : 20 espèces au commencement et jusqu'à 50 à terme.
Les techniques de cultures qu'ils veulent mettre en œuvre sont innovantes, basées sur la culture sur sol vivant, sobres en énergie et en eau. Elles sont bien sûr compatibles avec une certification bio mais vont au-delà dans certains domaines, en favorisant notamment la vie du sol et son entretien sur le long terme. Ces pratiques doivent offrir également une bonne résistance au changement climatique.

Cette ferme devrait donc à la fois soigner la nature et sa biodiversité, sans oublier les humains : le travail des maraîchers doit pouvoir s'effectuer dans de bonnes conditions pour leur santé et leur vie familiale. Pour les Logeois, cette ferme représentera une nouvelle opportunité de rencontre et de partage.
Monter une entreprise agricole viable économiquement est un beau défi pour nos maraîchers.
C'en est un également pour la commune des Loges qui a dû acquérir le terrain, piloter les études (qualité du sol, forage, autorisations administratives) et qui construira le bâtiment agricole.

Les analyses détaillées du sol avaient soulevé une légère inquiétude quant au taux de plomb dans certaines parties du terrain. De nouvelles analyses faites sur des cultures expérimentales réalisées cet été, considérant cette fois-ci le taux résiduel de plomb dans les légumes cultivés ont permis de se rassurer et de confirmer que les produits de la ferme maraîchère seront sains !
La situation du terrain en site naturel classé de la vallée de la Bièvre implique de nombreuses démarches et impose l'intégration du projet dans le paysage comme une exigence forte. Cette exigence rejoint la volonté de la commune de respecter ce site et de le faire contribuer à la qualité paysagère de l'entrée du village.

L'engagement de la commune

Un projet de ce type nécessite un engagement de long terme et qui doit surmonter beaucoup d'obstacles.
Celui des Loges remonte à 2014, date à laquelle l'idée de redonner

une vie agricole à cette friche est née. Un premier projet avait été monté en 2019 avec une équipe de trois maraîchers qui a malheureusement dû abandonner son projet pour des raisons personnelles. Il a donc été reconstruit dès 2020 et avance maintenant en collaboration étroite avec nos deux nouveaux maraîchers.

Le premier obstacle à franchir est financier. En effet, si les exploitants prennent en charge tous les équipements agricoles parmi lesquels les serres, la commune doit financer le terrain, le bâtiment agricole et ses accès, la clôture et un forage. Afin d'assurer un reste à charge inférieur à 200 000 euros pour le budget des Loges, l'obtention de subventions importantes est indispensable. Des aides européennes, régionales et départementales ont donc été sollicitées, en plus des études déjà financées avec le concours de Versailles Grand Parc et de la Région

À quand les premiers légumes ?
Après environ deux ans d'études pré-opérationnelles, le projet entre maintenant dans sa phase de réalisation. La demande de permis de construire a été déposée en juillet dernier. Le permis devrait être obtenu vers février 2022, ce qui devrait permettre le démarrage des travaux du bâtiment à la même date. L'architecte a déjà été retenu et les consultations des entreprises pour la construction du bâtiment agricole et de ses abords vont se dérouler en fin d'année. On peut espérer une fin des travaux au 4e trimestre 2022.
En parallèle, nos maraîchers ont commencé la préparation du terrain (épandage de broyat de bois) ; ils vont lancer l'achat des serres au deuxième trimestre 2022 et les installer à l'été.

En espérant que nous saurons surmonter les aléas qui ne manquent pas d'affecter un tel projet, la production de légumes pourrait donc démarrer dès 2023.

FRESQUE DU CLIMAT

Rappel : la Fresque du climat s'invite aux Loges le 9 décembre

Vous entendez beaucoup de choses sur le dérèglement climatique et ce sujet, de plus en plus médiatisé, vous interpelle, vous pose question.
N'hésitez pas, profitez de l'atelier gratuit Fresque du Climat organisé le **9 décembre à 20h30** à la Maison des Associations, en présence de Caroline Doucerain, notre maire.
Tout en passant une soirée ludique et conviviale, vous comprendrez facilement les causes et conséquences des émissions de gaz à effet de serre sur le climat, les ressources et la biodiversité et pourrez échanger avec nos animateurs, Corinne Risse, Audrey Bellec et Paul Sanséau, Logeois bénévoles et formés, ainsi qu'avec les membres du Conseil Municipal présents ce soir là.

Vous pouvez venir en famille, avec vos enfants (collégiens ou lycéens) ou entre amis. Pour nous aider à organiser l'événement merci de vous inscrire en remplissant le formulaire contact sur le site de la mairie : www.mairieleslogesenjosas.com/nous_contacter.aspx en indiquant dans la zone commentaire que vous souhaitez participer à l'atelier fresque du climat du **9 décembre** (en précisant le nombre de personnes). Passe sanitaire obligatoire.

Pour en savoir plus sur la Fresque du climat : https:/fresqueduclimat.org/lassociation/

HAIES

L'opération de récolte de fonds pour subventionner la réimplantation de haies sur le territoire de la commune est toujours en cours ! Une enveloppe d'un peu plus de 1700 € a déjà été collectée et nous vous en remercions ! Elle va permettre de commencer les travaux de plantation pour deux haies. Terre et Cité, avec qui la commune travaille en étroite collaboration sur ce sujet (et bien d'autres !), commence à organiser les chantiers pour cette fin d'année.

Il est encore temps de donner pour renforcer le maillage de la trame verte de notre village. On ne redit pas tous les bienfaits des haies pour la biodiversité, les paysages et les agriculteurs, mais nous avons besoin de votre participation financière pour continuer ce projet ! Partagez et participez pour l'implantation de haies sur les Loges-en-Josas. Vous pouvez aussi contribuer en vous inscrivant au chantier participatif d'implantation des arbres prévu le **samedi 29 janvier** (ou le we suivant en cas de mauvais temps). Si vous êtes intéressé, manifestez-vous à l'adresse haies@mairieleslogesenjosas.fr. Retrouvez toutes les informations sur le projet sur le site de Terre et Cité : https://terreetcite.org/concretiser-projets/haies-page-accueil/

SIAVB

Renaturation de la Bièvre

Le 14 octobre dernier, Hervé Cardinal et Louis Marant du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) sont venus présenter aux habitants des Loges le projet de renaturation de la Bièvre. Cette conférence, très intéressante, a permis de retracer l'histoire du cours d'eau qui, jusqu'en 1945, était un lieu de rejet des eaux sales et autres déchets.

Aujourd'hui, nous sommes plus sensibles au respect de l'environnement et avons compris le rôle important que jouent les cours d'eau dans la prévention des inondations.

Outre la mise en place de collecteurs qui enverront les eaux usées des villages vers les stations d'épuration, le SIAVB engage un grand projet de renaturation de l'ensemble du cours d'eau. Certains tronçons ont déjà fait l'objet de remaniement, de réaménagement tandis que d'autres, comme à Petit Jouy, sont à préciser.

Le SIAVB n'a pas encore un projet définitif mais est venu présenter les grandes lignes de la réflexion qui anime la renaturation du cours d'eau : création de berges, de méandres, réalisation de plantations, de zones de frayères pour les poissons et requalification du paysage de fond de vallée.

Les travaux sont envisagés à partir de 2023. Leur présentation est à retrouver sur le site internet de la mairie, dans la rubrique Environnement > Aux alentours > SIAVB (https://www.mairieleslogesenjosas.fr/siavb.aspx).

LA MAIRIE VOUS INFORME...

LE JOUR DE LA NUIT

Le 9 octobre dernier, notre village participait à l'événement national « Le jour de la nuit » visant à sensibiliser le public à la pollution lumineuse et à permettre l'observation du ciel étoilé. Grâce à un Logeois féru d'astronomie (Merci encore Jean-Marie !), un télescope était à la disposition de la soixantaine de Logeois s'étant déplacés pour l'événement au Parc Yvon le Coz.

Ils furent accueillis par un chocolat chaud et petits et grands purent prendre plaisir à la lecture de contes de la nuit sous la charreterie.

SAPINS DE NOËL

L'opération sapin de Noël ayant rencontré un franc succès l'année dernière, Versailles Grand Parc et l'équipe municipale renouvellent l'opération !

Les habitants des Loges pourront déposer leur sapin dans 2 parcs prévus à cet effet : à Petit Jouy ou/et à côté de l'EPI, **entre le 7 et le 20 janvier 2022**.

La broyeuse passera le **21 janvier** et le broyat sera disponible à partir du **22 janvier** : chaque habitant pourra alors venir se servir.

Les sapins avec flocons artificiels ne pourront pas être acceptés, la neige artificielle étant une matière polluante. Les pièces métalliques qui fixent les sapins au pied devront également être retirées pour éviter de casser la broyeuse.

VŒUX 2022

Enfin ensemble !

Sauf mauvaise surprise, cette fois-ci, ça devrait être la bonne ! Votre équipe municipale sera ravie de vous retrouver, enfin en présentiel, pour vous présenter ses vœux pour la nouvelle année 2022.

A vos agendas! Rendez-vous le **samedi 8 janvier à 18h** à la Maison des Associations.

Révision du PLU, programmation de constructions, projet de maraîchage, évolution du groupe scolaire, plantation de haies, point sur nos activités et nos associations, évolutions de nos moyens de communication,... vous serez informés des travaux de l'équipe municipale et pourrez échanger autour d'un verre pour un moment de convivialité comme on les aime ! Nous vous attendons nombreux !

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

EXTENSION DU TRI

Tous les emballages et papiers se trient !

LA FAMILLE DU TRI S'AGRANDIT !

A partir du 1er janvier 2022, tous les emballages et tous les papiers se trient dans le bac à couvercle jaune !

La nouvelle consigne de tri devient très simple :

C'est un emballage ou du papier ?

→ Déposez-le, en vrac et bien vidé, dans le bac de tri à couvercle jaune.

Tous les emballages plastiques

Nouveau en 2022

barquettes, pots de yaourt, boites d'œufs

barquettes polystyrène

sacs, films, sachets, papier bulle

capsules de café

tubes

+

bouteilles, flacons, bidons

Tous les emballages en métal

Nouveau en 2022

capsules alu

gourdes compote

+

aérosols barquettes bidons conserves canettes

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)

enveloppes magazines livres feuilles

Gros cartons (non mouillés)

à découper en morceaux ou à apporter en déchèterie

Tous les emballages en carton

briques boîtes rouleaux boîtes d'œufs boîtes à pizza

Vous êtes donc invités à déposer en vrac dans le bac de tri tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal, aux côtés de ceux déjà triés jusqu'à présent : bouteilles et flacons en plastiques, emballages métalliques, papiers, cartons et briques alimentaires.

Attention !

Pas "d'objets" dans la poubelle jaune !

Casseroles, brosses à dent, CD, cassettes VHS, tuyaux, jouets, ... ne sont pas des « emballages » et restent des déchets à jeter dans la poubelle classique ou en déchèterie.

Pour simplifier le tri, le Sidompe a investi près de 17M€, dont environ 4M€ seront financés par les subventions de l'Ademe, de CITEO et de la région Île-de-France, dans le cadre de la modernisation de son centre de tri des déchets à Thiverval-Grignon. Grâce à ces travaux, à votre geste de tri et aux nouveaux débouchés pour le recyclage, de nombreux matériaux vont être recyclés. Autant de ressources naturelles économisées !

Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

Pour vous accompagner dans ce changement, un **mémo tri et deux nouveaux autocollants** à apposer sur votre bac de tri (autocollant jaune) et votre bac à ordures ménagères (autocollant gris), **seront distribués courant décembre dans les boîtes aux lettres par Versailles Grand Parc**. Le nouveau guide du tri 2022 sera disponible en mairie.

Un kit communication (panneaux pour les locaux propreté et affiches) est à disposition de votre syndic ou bailleur pour mettre à jour les consignes en habitat collectif.

Bon à savoir

Les objets électriques, les piles, les batteries, les lampes et les produits chimiques doivent impérativement être séparés des autres déchets et rapportés en point de vente ou en déchèterie. Ils provoquent des incendies, des accidents lors de la collecte ou des risques de pollution si vous les jetez dans vos poubelles.

UNE QUESTION ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I VGP !

Télécharger dans l'App Store — Disponible sur Google Play

VersaillesGrandParc.fr

Travaux d'adaptation du centre de tri à l'extension des consignes de tri réalisés par le Sidompe avec le soutien financier de l'ADEME, CITEO, et la région Île-de-France

LA MAIRIE VOUS INFORME...

COURSE DES LUCIOLES

La course des Lucioles est maintenant une tradition pour nos deux communes du Josas. Après l'interruption en 2020 à cause de la pandémie, il est important de faire de cette édition 2021 un succès de masse ! Rendez-vous le **samedi 11 décembre à 18h** !

Pour les coureurs : la course est ouverte à tous, pas besoin d'être un champion, l'essentiel est dans l'ambiance ! (mais lisez bien les conditions sur le site dédié.)
Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est une course de nuit, dans une ambiance bon enfant (excepté pour les champions qui eux, courent pour la performance !). Les coureurs doivent être équipés de lumière à la fois pour voir et pour être vus : les plus extravagants seront les plus appréciés !

Pour l'organisation de la course : **nous avons besoin de bénévoles** pour assurer la sécurité des coureurs dans les rues de notre village, et pour tenir le point de ravitaillement : le passage des coureurs sur notre territoire est prévu de 18h20 à 20h environ : pas le temps d'attraper froid ! Alors si vous êtes prêts à aider, faites-vous connaître ! (commission_ve@mairieleslogesenjosas.fr)

Si vous souhaitez courir, les inscriptions se font via le bulletin d'inscription disponible sur les sites internet de la ville (le site www.traildujosas.com et sur www.jouy-en-josas.fr).Possibilité de s'inscrire sur place le jour de la course.

11 NOVEMBRE

Une centaine de personnes a assisté à la cérémonie traditionnelle du 11 novembre sous un soleil inhabituel pour cette époque ! Hommage a été rendu aux soldats de la Grande guerre et aux compagnons de la Libération de la seconde guerre mondiale dont le dernier vient de s'éteindre. Madame le Maire a également cité nominativement les soldats français morts pour la France en opérations extérieures au cours de l'année écoulée.

Cette cérémonie, empreinte de beaucoup d'émotion, s'est terminée par une Marseillaise entonnée par tous les participants.
Des élèves de CM1 et de CM2 ont hissé les couleurs et participé au dépôt de gerbes au pied du monument. Ils ont pu faire tamponner leur passeport du civisme pour avoir participé à cette cérémonie.

A l'issue, tous les participants ont eu plaisir à se retrouver place Louis Grenier autour d'un vin chaud.

PREMIERS SECOURS

Le partenariat avec les CRS s'accroît !

La direction zonale des CRS de Paris forme régulièrement les agents de la commune aux gestes de premiers secours, dans le cadre d'un partenariat particulièrement qualitatif et précieux pour les Loges-en-Josas.

Développant encore davantage leur action territoriale, les CRS ont accepté de former également des membres de l'équipe municipale aux gestes d'urgence, en prémices d'une journée d'approfondissement à venir.

Au-delà de l'acquisition de gestes essentiels pour sauver des vies et de l'apprentissage des réflexes à avoir en cas d'urgence, ce fut une belle occasion d'échanger sur l'histoire et l'évolution des missions des CRS, corps spécialisé de la police nationale créé en 1944 à l'initiative du Général de Gaulle.

Venant en appui de nombreuses actions nécessitant des renforts spécifiques, les CRS ont très vite assuré des missions de maintien de l'ordre en s'adaptant continuellement aux évolutions de la société.

Intervenant lors des manifestations, ou dans des actions de sécurité routière, ils sont aujourd'hui acteurs de la lutte contre le terrorisme et sont formés pour intervenir sur des actions de tuerie de masse. Ils sont par ailleurs en charge de missions de secours spécifiques, en particulier en montagne ou sur les plages… En plus des soixante compagnies dites de service général, la CRS n°1 est spécialisée dans la protection des personnalités, notamment celle du Président de la République. Un groupe de musiciens professionnels constitue enfin l'orchestre de la police nationale.

Répondant à un double impératif de disponibilité et de mobilité, ils sont équipés des véhicules nécessaires à leur autonomie d'action sur des interventions parfois longues.

Le passionnant et riche musée des CRS situé sur le site de la direction zonale de Vélizy retrace l'évolution des missions et des moyens de ce corps animé par des policiers très impliqués et dont la richesse d'action et d'engagement est souvent mal connue.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

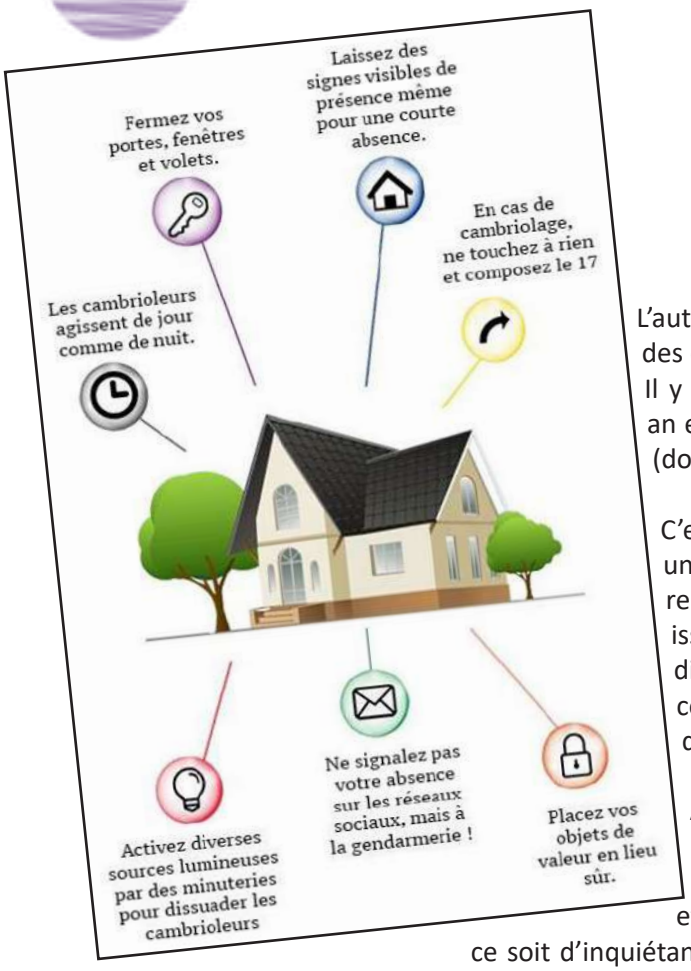

MAISON SOUS ALARME

CAMBRIOLAGES

L'automne est là et avec lui, les jours de plus en plus courts et l'augmentation des cambriolages.
Il y a près de 500 000 cambriolages ou tentatives de cambriolage par an en France et un Français a une chance sur dix de se faire cambrioler (données gouvernementales interstats).

C'est pourquoi, aux Loges-en-Josas, nous avons souhaité déployer un réseau de correspondants de sécurité, dans chaque quartier, qui relayent autant que possible les alertes, informations et préventions issues de la police nationale avec laquelle ils sont chacun en relation directe. Nous vous rappelons donc l'importance de communiquer vos coordonnées à votre correspondant de quartier afin qu'il vous ajoute dans la liste de diffusion.

Aussi, pensez toujours à signaler une présence en laissant allumées quelques lumières chez vous dès la tombée de la nuit.
Les agents de police font de nombreux passages dans le village, jour et nuit, et vous invitent à composer le 17 si vous constatez quoi que ce soit d'inquiétant, de troublant ou d'alarmant dans votre quartier. La sécurité est affaire de communication étroite entre les riverains, la police et la mairie, donc n'hésitez pas à communiquer !

Par ailleurs, la Région vient de mettre en place une aide forfaitaire de 100 € pour les Franciliens qui installent des alarmes, détecteurs et capteurs de présence et autres caméras et ce, afin de lutter contre les cambriolages et actes de malveillance.
Cette aide concerne tous les locataires ou propriétaires de leur logement en résidence principale et s'applique pour une dépense minimum de 100 € avec comme seule restriction un revenu fiscal égal ou inférieur à 46 460 €. Si vous désirez profiter de cette aide, toutes les informations sont disponibles ici :
https://www.iledefrance.fr/aide-lachat-dune-alarme

SPOT JEUNES

Nouveau à Buc : L'Espace Jeunes - Le Spot pour les 11-17 ans

Le Spot a été inauguré officiellement le vendredi 15 octobre 2021. Il s'agit d'un nouvel équipement de la commune de Buc accueillant différents espaces, tous dédiés à la jeunesse : L'Espace Jeunes, le Point Information Jeunesse et le Studio de Danse & Musique.
L'Espace Jeunes est donc désormais situé près du château et plus proche de notre village.
Il offre une formule de loisirs de proximité ouverte également aux Logeois collégiens ou lycéens scolarisés à Buc.
Il propose un programme, encadré par une équipe d'animation, le mercredi et le samedi (périodes scolaires) et pendant les vacances scolaires : des sorties culturelles et loisirs, des activités artistiques, sportives et multimédia. Certains Logeois ont d'ailleurs déjà participé au riche programme proposé lors des vacances de la Toussaint.

Il permet également, pendant les périodes scolaires, de participer à un moment d'échanges pour discuter entre amis autour d'un chocolat chaud les mardis, jeudis et vendredis à partir de 16h et à une soirée à thème le vendredi à partir de 19h.
Renseignez-vous auprès du SPOT au 0675092115
Adresse : 1 rue Collin Mamet 78530 BUC

CCAS

Une magnifique Semaine Bleue pour nos seniors… et bientôt le prochain repas du Maire!

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Nous avons pu cette année sans trop de contraintes proposer à nos seniors une belle Semaine Bleue (semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées). Comme sur tout le territoire national, elle s'est déroulée du 4 au 9 octobre inclus avec un programme varié et pour tous les goûts : balade dans les magnifiques espaces naturels et forestiers de la commune, travaux manuels, activités pour prendre soin de sa santé (avec en particulier l'atelier équilibre), partage intergénérationnel, culturel, et festif.

Nous avons inclus dans cette semaine le repas du maire, dont la date avait été reportée à de multiples reprises du fait de la crise sanitaire. Enfin nous avons eu le plaisir de partir à Rambouillet et de nous retrouver pour deux activités le matin (visite du château pour certains, visite de la bergerie et balade en calèche pour les autres). Puis nous nous sommes tous retrouvés au restaurant où, autour d'un copieux et excellent repas, nous avons ri et écouté un talentueux chanteur. Les danseurs ont pu se dépenser avec le DJ, pendant que d'autres profitaient du cadre champêtre. Cette sortie a été un beau moment de retrouvailles et d'échanges après cette longue période de restriction. Les sourires étaient sur toutes les lèvres !

Nous donnons rendez-vous à tous nos seniors pour le prochain repas de Madame le maire le **17 mars 2022**. Nous nous rendrons au célèbre restaurant " La Coupole " à Paris.

CCAS

Visite de l'exposition Morozov : qui est intéressé ?

Le CCAS propose à tous ceux qui le souhaitent une visite à la Fondation Louis Vuitton qui accueille une exposition exceptionnelle réunissant plus de 200 chefs-d'œuvre d'art moderne français et russe de la collection Morozov.
Cette sortie est ouverte à tous. Elle aura lieu en semaine mais la date n'est pas encore fixée. Un départ des Loges-en-Josas et un retour en car seront proposés.

Afin d'organiser cette visite, l'équipe du CCAS aurait besoin de savoir qui est intéressé. Si c'est votre cas, signalez vous en envoyant un mail à l' adresse suivante : ccas@mairieleslogesen josas.fr

Nous vous espérons nombreux !

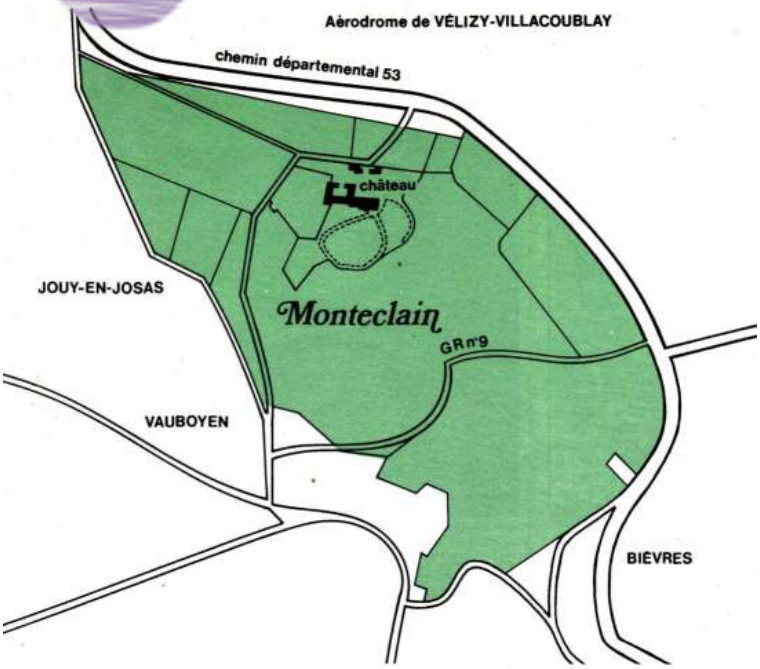

DOMAINE DE MONTÉCLIN

Logeoises, Logeois vous êtes ici chez vous !

En effet, en 1970 un promoteur immobilier avait un énorme projet immobilier sur le plateau du domaine de Montéclin, qui défigurait le paysage et faisait plus que doubler la population de Bièvres !
Pour s'opposer à ce projet et sauvegarder l'environnement de la vallée, le syndicat intercommunal de la vallée de la Bièvre (SIEAPVB) a fait appel à la solidarité des communes membres et s'est porté acquéreur du domaine.

C'est ainsi qu'en 1975 la commune des Loges-en-Josas, avec celles de Bièvres, Buc, Igny, Jouy-en-Josas, Vauhallan, et Verrières-le-Buisson (et plus tard Vélizy-Villacoublay, Saclay, Châteaufort et Toussus le Noble) est devenue propriétaire du domaine de Montéclin !
Aujourd'hui encore propriété du Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB), nouvelle appellation du syndicat, le Domaine est préservé dans son environnement naturel et est consacré à la promenade et aux loisirs de plein air.

Au travers d'une Délégation de Service Public signée fin 2011 par Patrick Confetti, qui a été président du syndicat durant 20 ans, le Domaine de Montéclin a mis à disposition les 9 hectares du plateau à la disposition de trois associations :

L'association Accrobranches Eco Park Adventure.
Installé sur 3 hectares d'une chênaie centenaire, le site dispose de 11 parcours aux niveaux progressifs, accessibles en illimité et dès 5 ans, pour arpenter plus de 100 ateliers variés et allant jusqu'à 20 mètres de hauteur : tyroliennes, ponts de singe, saut de tarzan, etc.

Le Poney-Club de Brimborion
Emanation du centre hippique Brimbo-Équitation de Sèvres créé en 1970, le poney club de Brimborion voit le jour en 1980 sur le domaine.
Destiné aux enfants jusqu'à 15 ans, il dispose d'un manège, de deux carrières, d'un « spring garden » et de dizaines d'hectares de forêt pour les balades.

Il s'est fait une spécialité de l'accueil d'enfants handicapés.

Le Club Canin de la Vallée de la Bièvre
Destiné à aider les propriétaires de chiens à construire une bonne relation avec leur compagnon grâce à des méthodes modernes et bienveillantes, le club et son équipe de monitrices et moniteurs en éducation canine leur propose différentes disciplines :
école du chiot, éducation méthode positive, obéissance, dog-dancing, agility, recherche utilitaire…

En 1983, les 25 hectares boisé du coteau ont été soumis au régime forestier et sont entretenus par l'ONF.

Au-delà de ces activités, le Domaine attire un très nombreux public : randonneurs, naturalistes, artistes, cyclistes, et autres.

DOMAINE DE MONTÉCLIN

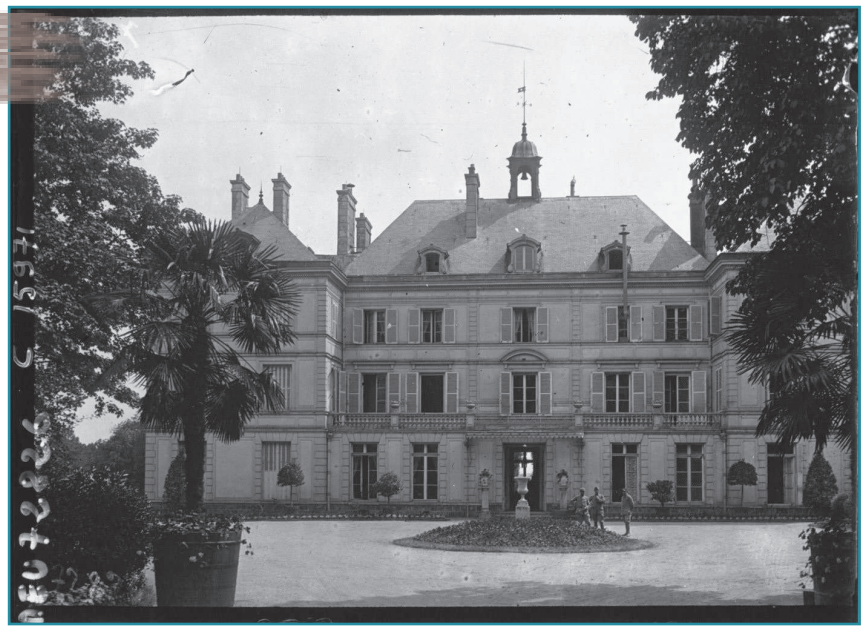

L'histoire du Syndicat

C'est en 1967 que le Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement de la Vallée de la Bièvre (SIEAPVB) est créé, avec comme objet la protection des sites boisés de la vallée de la Bièvre et le renforcement des liens entre les villes de la vallée.

En 1970, le promoteur entre autres de Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, et bien d'autres, porte son dévolu sur le Domaine de Montéclin. C'est un programme de 120 000m² de logements et de bureaux, plus ambitieux encore que le parc de Diane, qui doit voir le jour sur les 9 hectares alors constructibles du Domaine.
En 1971, la municipalité de Bièvres, fraîchement élue, décide de s'opposer à toute urbanisation massive sur le Domaine et fait appel à la solidarité des maires de la vallée pour l'aider dans son combat. En 1974, après trois années de négociations acharnées, le préfet déclare d'Utilité Publique l'acquisition du Domaine de Montéclin par le Syndicat.
Devant le refus du promoteur, une procédure d'expropriation est mise en œuvre. Malheureusement le plan de financement de 2 500 000 Francs retenu et accepté par tous - 20% par la Région, 40% par le Département, 20% par Bièvres et 20% partagés entre les villes du syndicat – s'effondre avec le retrait inopiné du Département… Le syndicat décide alors, pour sauver le projet, de prendre à sa charge les 80% du coût, qui sera partagé entre les communes membres au prorata des habitants, ce qui représentait 5 francs par habitant pendant 15 ans.
La preuve est alors faite que la solidarité des villes de la vallée peut permettre de sauver d'une urbanisation massive et définitive la Haute Vallée de la Bièvre Amont. La location du plateau pour des activités touristiques (accrobranche, poney-club, club canin) permettra de diminuer l'effort financier des communes membres.

En 2015, le SIEAPVB devient le SIAB (Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre) et Vélizy-Villacoublay rejoint le syndicat. En 2021, 3 nouvelles communes le rejoignent : Toussus le Noble, Saclay et Châteaufort.

L'histoire du domaine

L'ancienne seigneurie de Montéclin, propriété des moines de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés depuis le Moyen Âge, a été remplacée au XVIIIe siècle par un petit château qui, après de nombreux changements de propriétaires, a été acheté en 1879 par Charles Mallet, fils d'Émilie Oberkampf, donc le cousin germain d'Alphonse Mallet, fils de Laure, notre châtelain logeois installé au château des Côtes depuis 1876.
Durant la guerre de 1870, le château de Montéclin avait été occupé pendant six mois par les troupes prussiennes, qui l'avaient laissé dans un état déplorable.
La mise en service en 1883 de la ligne de train de grande ceinture a dynamisé toute cette région de la vallée de la Bièvre, et le château de Montéclin était alors un lieu de rencontres fort prisé de la bonne société locale, autour des différents cousins Mallet des châteaux du Montcel, de Jouy et des Côtes.
Malheureusement l'occupation du château pendant la guerre et les bombardements alliés de 1944 visant l'aérodrome mitoyen de Villacoublay investi par les Allemands ont mis fin à cette période dorée.
Laissé à l'abandon, le château a dû être démoli en 1982.
Installé au cœur de la forêt, le parc du château de Montéclin présentait tous les atouts de l'art des jardins du XIXe siècle : il était alors de bon ton que chaque jardin ait son lac, son ruisseau, ses petits ponts, sa cascade et sa grotte. Il ne reste aujourd'hui plus que la grotte, devenue le repère des chauves-souris ! Mais à l'époque on y venait admirer le paysage de la vallée, caché aujourd'hui par la végétation.

Association des Enfants des Loges

AEL

Après deux années où les sorties AEL n'ont pas rempli les agendas, il était temps de se rattraper. Le programme de la saison 2021-2022 est chargé.

En septembre, tous au Parc Saint Paul! Ce fut une journée sous le soleil, remplie d'émotions (et de cris), pour les 60 enfants de l'AEL (Association des Enfants des Loges).
En octobre, nous avons pris la direction du Laserquest de Maurepas pour un défoulement de début de matinée.
En novembre, nous avons investi le Parc du Château de Versailles pour une découverte ludique de ses jardins (et de son trésor !).
Enfin, et pour conclure l'année civile en beauté, la MDA sera envahie ce **5 décembre** par le Père Noël et une myriade d'enfants. Ce sera l'occasion pour certains de découvrir les activités créatives, pendant que d'autres pourront goûter aux joies de se faire maquiller.
L'attente de la visite du Père Noël sera considérablement adoucie par le spectacle de magie, spectacle vivant sur le thème de Noël offert aux petits et aux plus grands !

A très vite en 2022 pour les prochaines animations et sorties de l'AEL.

LOGES EN JARDINS

L'eau au potager, un élément précieux à économiser

Le jardinier soucieux de la préservation de notre environnement naturel doit tout mettre en œuvre pour préserver l'eau, ressource indispensable à la croissance des légumes.
La récupération des eaux de pluie et l'optimisation de l'arrosage sont les deux axes permettant d'économiser l'eau.

Récupérer les eaux de pluie
Les toitures et les ruissellements sur un terrain pentu permettent de récupérer des quantités d'eau très importantes qui peuvent être stockées dans des récupérateurs d'eau ou une mare si l'on dispose de suffisamment de place.
Cette année, un récupérateur d'eau de 1000 litres, subventionné par la commune, a été installé par les jardiniers des «Loges en Jardins». Ce dernier permet de capter l'eau de pluie ruisselant de la toiture de leur cabane de jardin.
L'eau de pluie est la meilleure car elle est à température ambiante et n'est ni chlorée ni calcaire.

Consommer moins d'eau
Les principales actions permettant d'optimiser les arrosages sont les suivantes :

- Choisir des variétés de légumes adaptées au sol, à l'exposition de la parcelle et au climat : les variétés anciennes et locales de légumes sont en général moins gourmandes en eau et résistent mieux à la sécheresse.
- Favoriser la constitution de l'humus en apportant des matières organiques (feuilles, compost, tontes...). L'humus retient l'eau en été et fait office d'éponge en hiver.
- Pailler pour limiter l'évaporation et réguler l'humidité du sol (« un paillage vaut dix arrosages »). On évite ainsi une variation permanente entre pas assez et trop d'eau qui provoque un stress des légumes.
- Biner pour éviter à l'eau de remonter par capillarité et de s'évaporer (« un binage vaut deux arrosages »)
- Adapter l'arrosage au type de légumes et à leur stade végétatif : d'une manière générale les légumes ont besoin de deux fois plus d'eau dans leur maturité qu'en période de croissance. Néanmoins certains légumes comme l'ail et l'oignon ne doivent pas être arrosés (sauf sécheresse).
- Habituer les plantes à des arrosages abondants, espacés dans le temps (1 à 2 semaines) pour qu'elles développent un système racinaire plus important en allant chercher l'eau en profondeur. Mouiller la terre en surface ne sert à rien. Suivre la météo afin de ne pas arroser avant une journée pluvieuse.
- Arroser au pied des plants et non les feuilles pour optimiser la diffusion de l'eau au niveau des racines et limiter certaines maladies (oïdium, mildiou ...).
- Arroser le soir en été et plutôt en fin de matinée en début de printemps ou en automne quand les nuits sont fraîches.

L'eau est devenue une ressource précieuse et limitée. En arrosant mieux, moins souvent et en récupérant les eaux de pluie, vous faites un geste important pour l'environnement et, en même temps, vous réduisez vos factures !

ATELIERS CRÉATIFS

Les Ateliers créatifs de Natacha !

Cours de dessin /peinture /art plastique aux Loges pour les enfants de 4 à 15 ans. Deux possibilités d'inscription :

- Par trimestre 200 €
- Cours à l'unité 20 € /2h : Mercredi 10h-12h, Mercredi 15h-17h, Samedi 10h30-12h30

Stages thématiques pendant les vacances scolaires

Vos anniversaires à la carte :

- Gâteau sur votre thème
- Décorations
- Animations
- Cadeaux

Prix sur devis (à établir minimum 2 semaines avant la date)

ATELIERS_CREATIFS_DE_NATACHA

Contact : Natacha Balducchi - 0625543387
Instagram : (voir QR code)
Page Facebook : Art en ciel ou AtelierNatacha

ASL BTT

La section badminton et tennis de table de l'ASL continue son activité, et compte 40 adhérents dont 20 mineurs. Nous jouons tous les lundis et vendredis soirs. Pour la dernière séance avant la Toussaint nous avons organisé un tournoi amical de badminton : merci à tous les participants pour l'esprit sportif et bravo à Théo et Merrick vainqueurs du tournoi « jeunes » et à Thomas et Jean-Noël vainqueurs du tournoi « adultes ». Un tournoi de tennis de table sera programmé prochainement. Pendant les vacances de la Toussaint nous avons ouvert deux soirs par semaine également et le succès a été au rendez-vous puisque les courts étaient systématiquement pleins ! Chacun a apprécié le temps de jeu libre puis les jeux collectifs (matchs par équipes en « montante descendante » et en « tournante » notamment).

Il est possible de s'inscrire en cours d'année et de venir faire un essai le vendredi soir (contact : aslbtt.loges@gmail.com).

ASL TENNIS

ASL Tennis : les cours et les compétitions sont de retour !

Reprise des cours collectifs !
Lundi 4 octobre dernier, tous les cours ont repris, pour le plus grand bonheur des petits et des grands, avec les 2 Coach Éric et Joëlle, celle-ci venant de rejoindre l'ASL Tennis. Ce sont ainsi 24 groupes collectifs, 113 adhérents inscrits aux cours cette année (enfants et adultes) qui s'entrainent chaque semaine, pour s'amuser et se perfectionner. Ce sont mêmes près de 15 enfants qui ont participé aux stages durant les vacances de la Toussaint, dans la bonne humeur et sous une météo très clémente !

Résultats du tournoi interne adultes 2021 !
Cette année a été l'occasion de concrétiser un projet initié par le précédent Bureau de l'ASL Tennis en 2019 et qui nous tenait beaucoup à cœur : coupler notre tournoi interne avec le club voisin du TC Châteaufort. Une occasion pour tous les compétiteurs Logeois de pouvoir affronter d'autres joueurs que celles et ceux de l'ASL Tennis ! Après 2 mois de compétition, à partir de juillet dernier, et près de 35 matchs joués en tout (tableaux femmes et hommes), les finales se sont jouées aux Loges le dimanche 3 octobre 2021 :
Dames : victoire de Laurence PIGUEL (ASL Tennis) / Finaliste Sylvie PERRAUD (ASL Tennis)
Hommes : victoire de Bertrand CHAUDRON (Châteaufort) / Finaliste Arnaud POUPEAU (ASL Tennis)
Une super ambiance tout au long de cette journée, ponctuée par la remise des prix aux vainqueurs et finalistes, suivie d'un cocktail de fin de tournoi très sympathique, avec de nombreux supporters Logeois et Castelfortains présents pour cette occasion.

Coupe de Doubles : c'est reparti !
Certains d'entre vous se souviennent encore assurément de ces ambiances « Coupe Davis » de folie aux Loges, lors de la dernière édition de 2019/2020… L'équipe 1 de l'ASL Tennis avait alors terminé Vice-Championne des Yvelines (de 1ère division !), en s'inclinant en finale contre St Arnoult. L'équipe 2 avait réussi, quant à elle, à se qualifier pour les phases finales de la 2ème division, se hissant jusqu'en ¼ de finale…

Cette année, les 2 équipes rempilent et elles jouent toutes les deux en 1ère division départementale. Rappel de la formule : 2 doubles homme + 1 double femme (3 matchs / rencontre). Les matchs de poules se sont joués les 14, 21 et 28 novembre et il reste à jouer 2 rencontres les 5 et 19 décembre.
Les phases finales éventuelles (si qualification) se joueront en janvier 2022 et nous vous tiendrons informés !

Nous comptons sur tous les supporters logeois pour venir les encourager !
#asltennisforever #allezlesloges #supporters #grosseambiance

ÇA BOUGE AUX LOGES !

ASL FOOTBALL

Après une Coupe d'Europe plus compliquée que la Coupe du Monde 2018, les Logeoises et les Logeois ont repris le chemin des filets en septembre. Nous sommes heureux d'accueillir nos 37 joueuses et joueurs de 6 à 12 ans qui représentent notre joli village dans le département.

Un grand merci aux parents qui donnent chaque week-end du temps à l'association pour conduire et supporter les équipes durant les compétitions. Et une superbe ola pour nos nouveaux coachs logeois : Tibo, Léni, Pierre et Xavier qui vont également entrainer nos stars avec Nicolas et Jérôme le vendredi soir. C'est du football champagne qui se déroule sur notre beau terrain des Loges-en-Josas.

Un dernier mot pour féliciter nos grandes joueuses et grands joueurs de 13 ans qui poursuivent leur carrière footballistique avec nos collègues de Jouy-en-Josas. Comme ceux avant vous, n'oubliez pas de venir nous voir régulièrement pour passer le ballon aux plus jeunes et crier notre hymne « 1-2-3 Logeois ».

AMTL

L'AMTL fait sa comédie !!!

Cette année est maintenant bien engagée, tous les cours ont repris et les nouveaux projets se concrétisent !
Ainsi, la classe de comédie musicale est maintenant ouverte le jeudi entre 17h et 19H. Les enfants de 8 à 12 ans, hésitant entre la danse, le théâtre et le chant et désirant découvrir le monde du spectacle musical, sont les bienvenus.

Nous sommes tous impatients d'assister à leur premier spectacle !
Alors n'hésitez plus, il reste encore de la place ! Renseignement et inscription au 06 84 02 87 31 et par email amtlcontact@gmail.com.

Mais l'incursion de l'AMTL dans le monde de la Comédie Musicale ne s'arrête pas là !

En effet l'AMTL, ses professeurs et ses élèves, sont totalement investis dans le projet de la Comédie Musicale « Des Vies », création originale initiée par des bénévoles au profit du fonds Thomas BERTHY.
Les répétitions battent leur plein depuis plusieurs semaines et se poursuivront dans le sérieux et la bonne humeur jusqu'à la date de la première représentation le 22 janvier 2022.
Danseurs, chanteurs, acteurs, et les musiciens de l'AMTL, plus de cinquante personnes sur scène, vous proposeront alors un voyage musical unique et émouvant, inspiré des plus grands succès de Jean-Jacques Goldman.

SPECTACLE

Des Vies – Un Voyage musical caritatif Logeois !

Quand une Sud-Africaine, un Polonais et un Nord-Irlandais décident pour des raisons de cœur ou de couleur de peau de quitter leur pays, et qu'ils se retrouvent par hasard à Galway en Irlande, cela provoque une heure et demie de montagnes russes émotionnelles teintées de Jean-Jacques Goldman et d'embruns celtiques.

Si vous voulez chanter, si vous voulez vibrer, si vous voulez faire une belle action, toute la troupe de Des Vies vous donne rendez vous pour un voyage musical au profit du Fonds Thomas Berthy.

Des Vies est un projet artistique porté par Sébastien Bornais, président du club de football des Loges et ami de la famille Berthy. Soutenu par l'équipe municipale et avec :

- Un ensemble d'élèves et de professeurs formés par l'Association Musicale de Toussus le Noble et des Loges-en-Josas sous la coordination d'Alexandra Rauline et de Tomás Bravo, qui a aussi réalisé une partie des arrangements du spectacle.
- La Caravane Sainte Marie qui assurera l'accueil de nos spectateurs.
- La Chorale voisine de Buc, Méli Mélo de Mélodies, composée entre autres de Logeois.

Nous serions heureux de vous avoir avec nous, c'est par votre présence et vos dons que tout le travail réalisé depuis 2 ans par cette troupe amateur et bénévole hyper motivée sera récompensée et que la finalité de notre action sera belle.

Un énorme merci à tous nos soutiens et merci d'avance à vous pour votre présence.
Les billetteries seront ouvertes à partir de mi-novembre pour le Prisme, à partir de début décembre pour la Grande Scène du Chesnay-Rocquencourt.

Facebook: « FONDS Thomas Berthy » et « Des Vies - Comédie Musicale Caritative ».
Pour tout renseignements : desvies2021@gmail.com
Pour acheter vos places:
https://www.helloasso.com/associations/lions-club-elancourt-aqualina/evenements/les-vies-78

CLASSE DE MER

Nos petits Logeois en classe de mer !

L'année scolaire a démarré sur les chapeaux de roue à l'école élémentaire où les parents d'élèves se sont donné pour défi de récolter des fonds en vue d'un voyage scolaire à l'Île d'Oléron (voir l'édition précédente du Logeois).

Après la vente de crêpes lors du forum des associations, le "Logeois Dance Challenge" a réuni une cinquantaine de personnes le dimanche 17 Octobre dernier à la halle des sports. Petits et grands ont suivi pas à pas les instructions de Stéphanie Mandon (Maman d'élève et professeure de danse) pour mettre au point une chorégraphie.
Bilan de l'exercice : beaucoup de joie et de bonne humeur, et 540 euros de bénéfice au profit de la classe de mer.

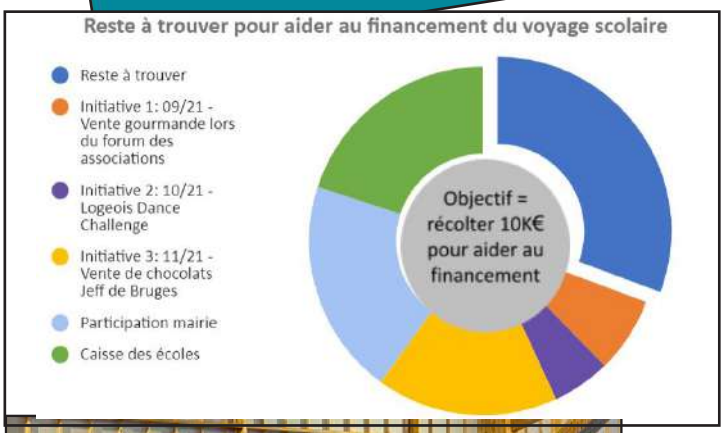

Nous abordons maintenant la période des fêtes de fin d'année. Nous vous avons d'abord proposé la traditionnelle vente de chocolats "Jeff de Bruges" en novembre : l'occasion pour tous les gourmands de démarrer leurs courses de Noël sans sortir du village puisque tous les chocolats seront livrés la semaine du 12 décembre.
Vous avez raté la commande des chocolats Jeff de Bruges? Pas de panique, vous pouvez passer commande auprès de la Maison du Chocolat. Nous vous offrons 5% de réduction sur votre commande (code LOGESCHOCO lors de la commande sur le site internet) et 10% seront reversés au compte de l'école. La livraison se fera directement à votre domicile. Laissez-vous tenter !

Une fois votre commande de chocolats passée, quoi de mieux pour patienter jusqu'aux fêtes qu'un calendrier de l'avent ? La magie de Noël opérera dès le 1er décembre aux Loges-en-Josas puisque cette date marquera le début d'une belle surprise… "Nous organisons un jeu-concours d'une ampleur inédite, avec un cadeau par jour à gagner du 1er au 24 décembre" explique Stéphanie Bouillaut, maman déléguée à l'origine de l'initiative. "Chaque enfant de l'école primaire a reçu un carnet de 24 tickets, comme des tickets de tombola, au prix unitaire de 2 euros et en a fait la vente dans son entourage familial et auprès des voisins Logeois. Chaque semaine aura lieu un tirage au sort et les gagnants seront contactés par l'équipe des Délégués".

A l'approche de Noël, nous espérons bien vous mettre des paillettes dans les yeux ! Vous voulez encore des surprises ? Patience, nous avons encore plein d'idées. Nous contacter: delegues.elementairedesloges@gmail.com

LOGES BOXING

L'association « Loges Boxing » a repris ses activités d'initiation et d'entraînement à la boxe, les **lundis et mercredis de 17h30 à 20h00** à la MDA.

Un entraîneur qualifié vous y attend : n'hésitez pas à venir voir ou tester !

ÉCOLE PRIMAIRE

Les enfants découvrent la forêt : retour de nos institutrices sur une belle expérience partagée avec les AVB

Lundi 18 octobre, sous un soleil automnal très agréable, tous les élèves de l'école maternelle et ceux de la classe de CE1 ont découvert les secrets de la forêt. Accompagnés de quelques parents et de leurs enseignantes, ils ont rejoint, à la lisière du bois, proche du cimetière de notre village, Jean-Louis du Fou, président de l'association des Amis de la Vallée de la Bièvre, accompagné de Madame Denise Thibault.

Avec l'objectif pédagogique de « Découvrir et d'utiliser l'environnement de l'école pour apprendre », cette sortie a permis de mieux comprendre comment vit un arbre, reconnaître trois d'entre eux : le châtaignier, le chêne et l'érable, apprendre les gestes pour mieux respecter la nature et enrichir son vocabulaire (feuillage, écorce, tronc, racine, gland, châtaigne, bogue) ... Les élèves se sont montrés fort intéressés par les enseignements et conseils prodigués par Jean-Louis et Denise, que nous remercions vivement et à qui nous laissons la parole :

« *Nous remercions sincèrement les enseignantes qui ont su accompagner de manière ludique et efficace notre intervention. Elles ont en effet préalablement préparé les enfants à cette rencontre avec la forêt et su, à l'issue de cette sortie, exploiter ce qui a été vu, reconnu, identifié, appris, et ramassé.*

Nous avons eu beaucoup de plaisir à faire découvrir tout cela à ces enfants qui rayonnaient d'être dehors et de découvrir autant de choses !

Nous nous réjouissons déjà à la perspective de prochaines sorties cet hiver, au printemps et en été.

Cette expérience est destinée à tester la validité de ce que peut apporter notre association à un public auquel nous n'avons pas l'habitude de nous adresser.

Cette expérience nous incite à étendre le principe en le proposant à toutes les écoles des communes de la Haute Vallée. Le relationnel ne peut qu'en sortir renforcé. C'est tout bénéfice pour la sensibilisation d'une génération amenée à prendre la relève. »

Cette collaboration avec les Amis de la Vallée de la Bièvre a réjoui petits et grands. Elle est la première d'une série de quatre rencontres, la prochaine étant prévue au mois de janvier ou février, pour que nos élèves écoutent le silence de la forêt endormie…

Rappelons que l'association des Amis de la Vallée de la Bièvre couvre neuf communes - de Guyancourt à Verrières-le-Buisson - et a pour vocation de protéger, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine naturel, culturel et architectural ainsi que la qualité de vie.

BIBLIOTHÈQUE

Les prix littéraires décernés en cette fin d'année vous attendent à la Bibliothèque !

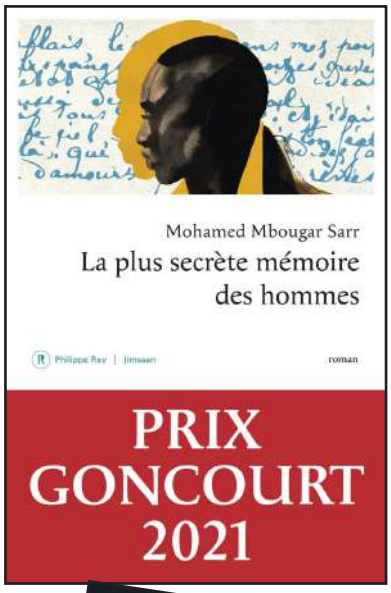

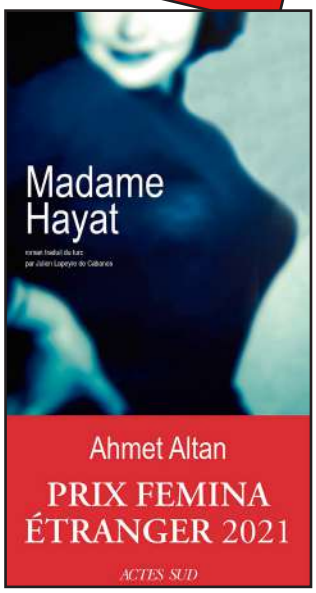

Rappel :

BOURSE AUX LIVRES A 1 €

Pendant les permanences jusqu'au 17 décembre

La Bibliothèque organise une nouvelle bourse aux livres : romans, documentaires, livres jeunesse… seront mis en vente au prix symbolique de 1 €.

Les bénéfices seront réinvestis dans l'achat d'ouvrages d'actualité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 26 janvier 2022 – 20h30

Pour en savoir plus : www.bibliothequeleslogesenjosas.com

SECOURS CATHOLIQUE

Depuis 75 ans, le Secours Catholique – Caritas France met en œuvre des actions de solidarité concrète pour lutter contre les situations de pauvreté et d'exclusion, et interpelle les institutions publiques pour rendre visible son action et promouvoir la justice sociale. Il exerce sa mission en France à travers 3 500 équipes locales de bénévoles, dont l'équipe Jouy-Les Loges, et a collectivement accompagné près 1,4 million de personnes.

La crise « COVID » a mis en lumière l'absence de filet de sécurité pour de nombreux ménages français. De nouvelles situations de précarité sont apparues chez des familles qui n'avaient jusque-là jamais eu recours à l'aide d'associations : des mères seules, des personnes au minimum vieillesse, des étudiants, des travailleurs précaires…

Un des faits marquants en 2021 est celui de l'explosion du recours à l'aide alimentaire. L'insécurité alimentaire est devenue majeure pour des millions de personnes. Le « Rapport Statistique 2021» du Secours catholique intitulé « Faim de dignité » met en exergue cette dure réalité (Rapport consultable sur le site https://yvelines.secours-catholique.org/ ou sur demande à jeanluc.rocuet@secours-catholique.org)

FAIRE UN DON QUI A DU SENS…
Le Secours catholique organise une campagne de fin d'année en novembre-décembre afin d'appeler à la générosité du public (votre don est éligible au reçu fiscal). Grâce à vous, le Secours peut mener à bien sa mission sociale préférentiellement auprès des publics les plus fragiles et cela de façon inconditionnelle. Le secours remercie tous ses bienfaiteurs pour leur contribution afin que tous ensemble, nous construisions une société juste et fraternelle.

« Tous concernés, tous engagés »
INFORMATION : L'équipe du Secours catholique Jouy-Les Loges tiendra son marché de Noël, le week-end du **11 et 12 décembre 2021** à la Salle du Vieux Marché à Jouy-en-Josas, samedi 10h-20h et dimanche 10h-18h.

Contacts :
Annie HARRIS Responsable de l'Equipe de Jouy-Les Loges : 07 72 31 36 76
Jean-Luc ROCUET Mandaté du SC au CCAS des Loges : 06 30 88 12 82
jeanluc.rocuet@secours-catholique.org

SOIRÉE JEUX

Que s'est-il passé ? Aviez-vous oublié ?
Car vendredi 8 octobre, pour la Soirée "Jeux de société" organisée par le CDF, la Maison des Associations était un peu vide, malheureusement les Logeois n'étaient pas au RDV !

Pour autant, nous n'abandonnons pas cette idée et réfléchissons à améliorer cette soirée pour une prochaine édition où nous vous espérons plus nombreux !

Comité des Fêtes des Loges en Josas

HALLOWEEN

Terreur aux Loges-en-Josas!

Beau succès pour cette édition 2021 : petits et grands monstres confinés en 2020 se sont retrouvés toujours plus nombreux pour aller, gentiment, terroriser notre village et récolter beaucoup de bonbons!

Merci à tous les Logeois qui ont joué le jeu et offert de nombreuses friandises à nos monstres !

Après avoir récompensé les meilleurs déguisements, la journée s'est terminée avec la projection de l'excellent film d'animation "Petit Vampire".

Comité des Fêtes des Loges en Josas

LOTO DE NOËL

Le Comité des Fêtes vous invite à participer à un grand Loto de Noël

Il y aura de superbes lots à gagner : TV, VTT, coffrets cadeaux originaux, coffrets gourmands… et tellement d'autres choses encore ! Un super gros lot sera mis en jeu !

Le principe est simple : à partir de 14h, vous pouvez venir acheter vos grilles (maximum 2 par personne). Les grilles sont utilisables pour toutes les parties. Les grilles personnelles ne sont pas autorisées.
Le nombre de places étant limité, adressez nous un mail à cdf.lej@gmail.com pour réserver (indiquez votre nom et nombre de places souhaitées).

Début des tirages à 14h30 : durant tout l'après-midi, vous pourrez gagner de très nombreux lots.
Attention ! Au cours de l'après-midi, deux parties seront réservées aux jeunes joueurs de 11 ans ou moins. De superbes cadeaux choisis spécifiquement pour eux les attendent.

Une pause vous sera proposée pour partager goûter et chocolat chaud avant de relancer de nouveaux tirages.

Et pour clôturer cet après-midi, nous avons envoyé une invitation au Père Noël lui proposant un petit détour par notre sympathique village. Nous vous réservons des surprises lumineuses… Même si vous n'avez pas envie de jouer, n'hésitez pas à passer devant la Maison des Associations à la tombée de la nuit !

Rendez-vous **samedi 11 décembre, à partir de 14h**, à la Maison des Associations !

Rappel : passe sanitaire obligatoire

CIN'ÉCHANGE

Faites-vous une séance !

La saison du Cinéchange ayant commencé sous le signe de la variété – comédie musicale, drame fantastique, dessin animé, comédie policière – elle se poursuivra ainsi les :

vendredis 21 janvier et 18 mars 2022, 20h à la Maison des Associations

avec un film sur le sport de raquette préféré des Logeois et un film d'aventure initiatique en présence de son réalisateur (sous réserve).

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Comité des Fêtes des Loges en Josas

SOIRÉE PUB

Prenez vos agendas et notez cette date !

Samedi 5 février 2022 à partir de 20h30 à la Maison des Associations

La soirée “pub” fait son retour et pour mettre de l’ambiance, le groupe de rock les Wild Atomic Turkey revient pour notre plus grand plaisir ! Bière pression, cocktail avec ou sans alcool, champagne seront encore de la partie pour vous rafraîchir.

Soirée strictement réservée aux adultes. L’abus d’alcool est dangereux pour la santé.

Comité des Fêtes des Loges en Josas

BROCANTE

Nous le savons, vos maisons, garages, greniers débordent d’objets qui vous encombrent et dont l’utilité pour vous n’est plus à l’ordre du jour.
Préparez vos cartons ! **Dimanche 3 avril 2022**, nous serons prêts à vous accueillir dès potron-minet dans les rues des Loges-en-Josas.

Ouverture des inscriptions : le **3 février**

Plus d’infos : brocante.lej@gmail.com

Centre Pédiatrique des Côtes

CENTRE DES CÔTES

La Maison des Sages des Loges-en-Josas au Centre Pédiatrique des Côtes

Le Centre a ouvert ses portes pour que les pensionnaires puissent venir se promener dans le parc du Centre et admirer le château. Une balade de proximité, un partenariat de cœur intergénérationnel.

Elisabeth a été la première pensionnaire à en profiter accompagnée de deux bénévoles. Elle a chantonné durant toute sa promenade, malgré la pluie ! Elle avait les yeux d’une enfant émerveillée devant la bâtisse, les fleurs et les arbres, que du bonheur !

Avec plaisir, nous attendons d’autres pensionnaires !

ÉPI DES LOGES

Le Samedi 27 novembre, c'était la fête de L'EPI des Loges !

Nous nous sommes retrouvés avec grand plaisir pour un en-cas festif qui a tenu lieu d'inauguration officielle, celle-ci n'ayant pu avoir lieu avant en raison de la crise sanitaire.

Tous les Logeois (adhérents ou non) ont profité de ce moment pour (re)découvrir les produits proposés par l'EPI et en déguster certains : jus de pomme, cidre et les délicieux cookies bio de la boulangerie Vandame, fournisseur local de l'EPI à l'année.

Toute l'équipe de l'EPI, Madame le maire, Caroline Doucerain, et nos amis des Epis voisins étaient présents, l'ambiance était conviviale et chaleureuse.

Grâce à l'EPI des Loges, les Logeois ont accès à des produits du quotidien de qualité, le plus souvent bio et/ou locaux, qu'ils peuvent venir chercher à pied ou à vélo. Notre épicerie collaborative fonctionne grâce à ses adhérents (une centaine de familles à ce jour).

N'hésitez pas à en parler autour de vous, toute l'équipe de l'EPI est à votre disposition pour en expliquer le fonctionnement et accompagner les nouveaux adhérents pour leurs premières commandes.

A Noël, nous proposerons, entre autres choses, des chocolats, des marrons glacés, des bûches et du Champagne : une bonne occasion pour vous laisser tenter !

bien vivre ensemble

LE RESPECT DES AUTRES

Pour bien vivre ensemble, respectons les autres !

Les incivilités sont un fléau de notre civilisation. Et même dans notre charmant village, nous en souffrons.

« L'enfer, c'est les autres » disait Jean-Paul Sartre. Mais n'oublions pas que nous sommes aussi un autre pour les autres ! Et donc la première démarche pour lutter contre les incivilités est d'être soi-même respectueux des autres et de l'environnement !

A chaque réunion de quartier les Logeois se plaignent de la vitesse excessive des véhicules dans les Loges : **Et vous, respectez-vous la limitation à 30 km/h ?**

Nous râlons contre les crottins de cheval et les crottes de chien dans nos rues et sur les trottoirs : **mais les impétrants sont-ils tous des étrangers aux Loges ?**

Il y a de plus en plus de petits déchets qui traînent dans nos rues. **Mais ne vous est-il jamais arrivé de laisser involontairement tomber un Kleenex ou un masque, de jeter un mégot ou d'oublier une canette ?**

« Mais qu'est-ce qu'il f... ce #@!!# ? C'est encore - une femme, - un vieux, - un jeune qui conduit ? » (Cocher la case de votre choix !). **Mais ça ne vous est jamais arrivé d'hésiter ou d'être perdu sur la route ?**

Les dépôts sauvages nous choquent : c'est laid, insalubre, et cela demande du travail aux équipes municipales, qui ont autre chose à faire ! **Mais êtes-vous irréprochables dans le tri des déchets ?** Il faut savoir que le contenu des bacs jaunes doit être entièrement retrié à la main pour faire le tri qui aurait dû être fait par les usagers… **Et que dire des bacs de poubelle qui restent plusieurs jours voire à demeure en exposition dans la rue ?**

« C'est intolérable : j'ai entendu de la musique jusqu'à 2h du matin ! ». **Oui, cela peut être très gênant, mais si les précautions d'usage sont prises (prévenir les voisins, baisser le son puis tout arrêter à des heures raisonnables), et que ce n'est pas tous les week-ends, faire une fête fait partie de la vie sociale, et particulièrement après cette période de confinement, le besoin de se défouler est encore plus fort !**

Mais, sans aller jusqu'à la nouba avec sono à fond, **ne vous est-il jamais arrivé de dîner avec des amis dans votre jardin, de parler et rire de plus en plus fort, le vin aidant, sans se soucier du couple de voisins qui dîne tranquillement sur sa terrasse et qui profite bien malgré lui de toutes vos plaisanteries et de vos éclats de rire ?**

Tout ceci, sans parler de la ponctualité, de la politesse, bref du respect de l'autre…

Pensons que nous ne sommes pas seuls au monde :
la liberté des uns s'arrête là où commence la gêne des autres!